

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



MAI / JUIN 2016

SOMMAIRE :

Info Mairie	P 2
La vie des Commissions	P 4
La vie du village	P 7
La vie associative	P 9
Le portrait	P 11
Le dossier	P 13
Info Pays Voironnais	P 15
A vos agendas	P 16



Retrouvez-nous sur Facebook!



Mairie de Saint-Aupre

LE DOSSIER :

Guillaud Traiteur p 13

LE PORTRAIT :

Le personnel scolaire p 11

Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :
www.st-aupre.fr

LE MOT DU MAIRE



Une fois de plus, le 22 mars, le fanatisme, l'aveuglement a frappé. Nos amis belges ont, comme nous auparavant, été victimes de « bombes humaines dévastatrices ». Pensons à toutes ces victimes, à ces familles endeuillées, traumatisées, à un pays sous le choc. Quelle doit être notre réponse à cela ? L'unité, la solidarité, la vigilance, ne pas céder à la peur. Quand s'arrêtera la folie des hommes ? Nul ne peut le dire, l'affirmer. Méditons ce proverbe brésilien : « la terre n'a pas soif de sang de guerriers mais de la sueur des hommes ».

Lors du conseil municipal du 21 mars, nous avons voté à l'unanimité le budget 2016. Ce dernier, dans un contexte financier difficile, contraignant, affirme notre volonté de maintenir la capacité d'investissement, de conforter notre politique de l'enfance, d'assurer la sécurité, d'entretenir notre patrimoine, notre voirie tout en ayant aussi comme objectif de travailler encore sur des économies à réaliser. Nous avons, à l'unanimité, agi sur le levier fiscal en augmentant les taux d'imposition de 2,5%, taux inchangé depuis au moins une décennie. En page intérieure, l'article de l'adjointe aux finances relate le budget dans ses grandes lignes.

Vous avez sûrement entendu parler «de commune nouvelle ». C'est un sujet d'actualité initié par la nouvelle réforme territoriale. Ce n'est pas une obligation, plutôt une

incitation, l'initiative revenant aux équipes municipales. Les Maires des trois communes du bassin de vie, Saint-Etienne de Crossey, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Aupre ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux respectifs ont entamé une réflexion, une analyse sur la notion de regroupement des communes. Nous n'en sommes qu'au tout début de la démarche. Aussi soyez rassurés vous serez informés de l'état d'avancement de la réflexion soit par le biais du journal, soit lors de réunions publiques. Oser le changement, si difficile à mettre sur rail, c'est avoir une vision solidaire, mutualiste, innovante, fédératrice pour le bassin de vie, le territoire, les concitoyens.

La commission vie associative et culturelle nous propose les 21 et 22 mai un week-end totalement dédié à l'art visuel. L'association Croqu'arts, comme chaque année, nous convie à son 7ème « méli-mélo de pinceaux » à la salle polyvalente. Nos peintres locaux et ceux du bassin de la Haute Morge vous attendent. Une innovation cette année : venez découvrir les talents de nos artistes locaux autour de « Passion & Art ». Ces derniers vous feront partager leur savoir-faire, leur créativité. Pouvons-nous dire que « la passion et l'art » sont un éternel printemps avec cette multitude de palette de couleurs à partager, à admirer ? Nous vous attendons nombreux pour partager de bons moments tout au long de ce week-end prometteur !

Cordialement.

Votre Maire, Pierre Durand

LISTE DES DELIBERATIONS

Consultables en mairie aux horaires d'ouverture au public

Séance du 21 mars 2016

2016-01 : Approbation du compte administratif 2015

2016-02 : Approbation du compte de gestion 2015

2016-03 : Affectation du résultat de fonctionnement 2015

2016-04 : Fixation des taux d'imposition 2016

2016-05 : Vote des subventions 2016

2016-06 : Vote du budget primitif 2016

2016-07 : Création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe et suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe.

2016-08 : Avis sur le schéma directeur d'accessibilité programmée au réseau de transports du Pays Voironnais.

ETAT CIVIL

Naissance

18/02 : Julia DOMINGUEZ Pierre-Chave

Mariage

12/03 : Julien BLEUVIN et Nadège COTTIN
Le Village

Décès :

27/04 : Elise RIONDET - La Rossetière



URBANISME :

ATTENTION CHANGEMENT DE PROCEDURE :

Pour toute demande de travaux ne générant pas de fiscalité de l'urbanisme (changement de tuiles à l'identique, changement de fenêtres, de volets, construction de piliers et murettes, pose d'un portail etc.) une simple déclaration sur papier libre suffit. Contacter la Mairie pour de plus amples renseignements.

Les démarches restent inchangées pour toute déclaration préalable soumise à fiscalité (installation d'un abri de jardin, réalisation de places de stationnement, construction d'une piscine, division parcellaire, etc.).

Vous devez remplir un imprimé CERFA.

Cérémonie du 19 mars 1962



La commémoration de la fin de la guerre d'Algérie s'est déroulée le samedi 19 mars devant le monument aux morts de Saint-Aupre où une gerbe a été déposée. Cette journée nationale officielle célèbre le « souvenir et le recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. »

Cérémonies du 8 mai 1945



La commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale aura lieu le dimanche 8 mai 2016 :

8 H 45 : au monument aux morts de Saint-Aupre le Haut

9 H 30 : au monument aux morts du village de Saint-Aupre le bas



Pour information, la Croix Rouge Française entreprend une campagne de sensibilisation auprès des saintaupriens du **9 mai 2016 au 4 juin 2016**. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix Rouge Française. **Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.**

Cette campagne vise à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix Rouge. Elles ont également pour objet de trouver de nouveaux soutiens réguliers mais **ne feront pas l'objet d'une quête en espèce ou en chèque.**



Test collecte des déchets alimentaires en sacs 100% compostables...
Comment ça marche ?

Le Pays Voironnais étudie la possibilité de remplacer les sacs plastiques utilisés pour la collecte sélective des déchets alimentaires par des sacs 100% compostables. Une opération pilote va commencer sur votre commune : le point sur ce qui va changer pour vous.

> Changement de matériel

Du **25 avril au 15 mai**, les ambassadeurs du tri du Pays Voironnais vont **distribuer le nouveau matériel, sacs compostables et bac ventilé** à mettre dans votre cuisine et reprendre l'ancien matériel, sacs verts en plastique et bac plein afin qu'ils soient valorisés. L'ensemble des habitants de Saint-Aupre sera concerné. Si vous n'avez pas vu les ambassadeurs à l'occasion de leur tournée, et que vous avez récupéré votre nouvel équipement sur le pas de votre porte, vous pouvez ramener votre ancien matériel en mairie.

> Comment utiliser ce matériel ?

Du **16 mai au 1^{er} novembre**, vous allez utiliser un nouveau sac et un nouveau bac pour le tri des déchets alimentaires.

Ce qui change

Un nouveau sac : un sac 100 % compostable (logo « OK compost ») qui devra être **changé a minima une fois par semaine**. Les sacs sont fabriqués à base de matières végétales (amidon de maïs et huile de tournesol) en provenance de l'Union Européenne. Le film d'emballage des sacs, lui, ne se recycle pas : il est à déposer dans votre poubelle grise (déchets résiduels).

Un nouveau bac de 7 litres ajouré : d'un volume inférieur au précédent, il occupera moins de place dans votre cuisine ; il dispose d'un système d'accroche permettant de le suspendre (anse ou crochets).

Les nouveaux sacs et bacs doivent être obligatoirement utilisés ensemble afin d'assurer une ventilation des déchets alimentaires et limiter ainsi leur fermentation et les nuisances potentielles (odeurs, présence de mouches...).
Vous ne devez plus utiliser l'ancien bac, ni les anciens sacs verts.

Rappel

Je mets dans le bac des déchets alimentaires : coquilles d'œufs, de noix, épluchures de fruits et légumes, filtres et marc de café, fleurs et plantes fanées d'appartement, mouchoirs et serviettes en papier, papiers essuie tout, papiers mouillés, restes de repas, de pain, sachets de thé et d'infusion

Je jette dans ma poubelle grise ordinaire : couches culottes, papiers salis ou gras, bouchons de lièges, cotons et cotons tige, pansements, emballages et films alimentaires en plastique/aluminium/polystyrène (pots de yaourt...), capsules de café, textiles (collants...), coquillages, litières pour animaux

+ **infos** : numéro vert appel gratuit **0800 508 892** ou www.paysvoironnais.com/dechets/a-chaque-produit-les-bons-gestes-648





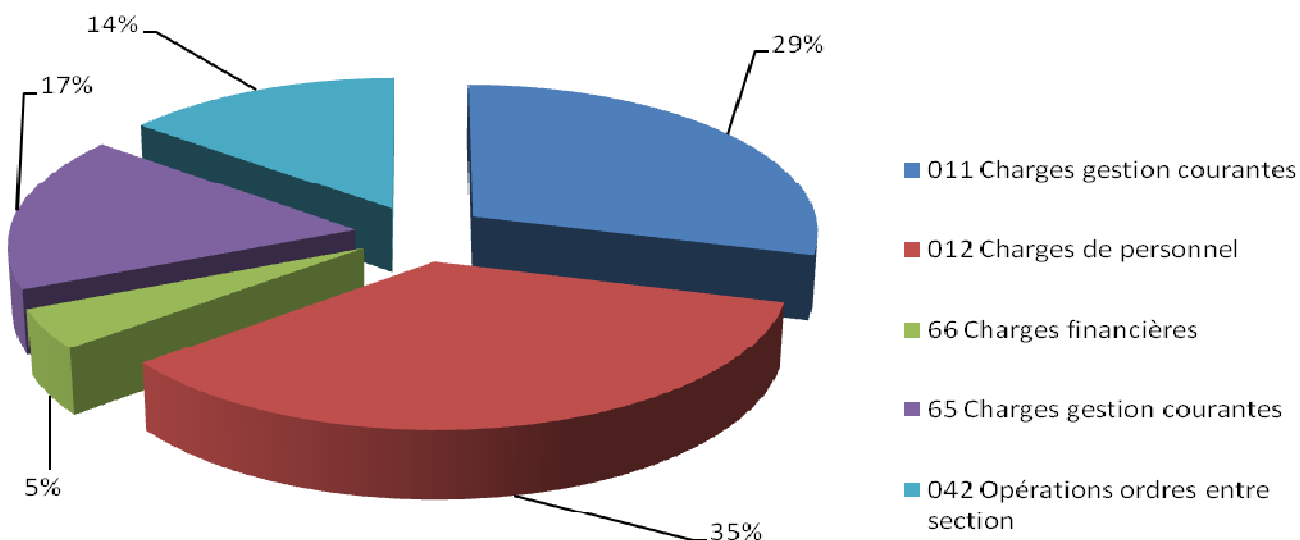
Michelle
BLANCHIN

COMMISSION FINANCES BUDGET 2016

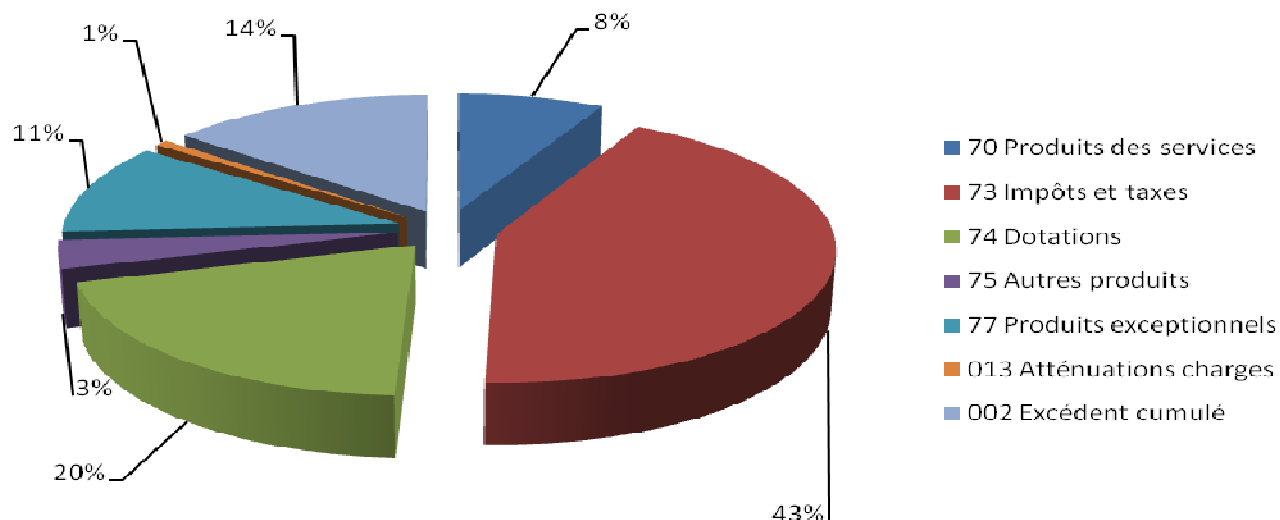
Le Conseil municipal a voté le 21 mars 2016 le Compte Administratif 2015 et le Budget Primitif 2016.

Le **compte administratif 2015** retrace exactement les dépenses et les recettes de l'année écoulée et est en tout point conforme au compte de gestion fourni par la Trésorerie Principale, comptable de la mairie. En section de fonctionnement les résultats cumulés font apparaître un excédent de 207.107,37 €. Cet excédent permet de couvrir en priorité le déficit cumulé d'investissement y compris les restes à réaliser (dépenses commandées mais non réglées). Le solde, soit 188 039,39 € sera repris dès le budget primitif 2016.

CA 2015 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



CA 2015 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Le budget primitif 2016

En fonctionnement, ce budget, comme le précédent, est marqué par la volonté de limiter les coûts de fonctionnement et de rechercher systématiquement le meilleur financement. Par le biais de notre effort, nous avons réussi à intégrer les nouvelles dépenses liées aux activités périscolaires mais la diminution de l'excédent de fonctionnement impacte directement notre capacité d'autofinancement. Le budget 2016 entend poursuivre avec pugnacité cette voie. Ainsi les dépenses de fonctionnement à caractère général, les charges de personnel, de gestion courante et les charges financières sont stables, voire en légère diminution.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement et particulièrement les dotations (Etat et Pays voironnais), les diminutions amorcées depuis deux ans continuent. Aussi, même s'il paraissait nécessaire d'utiliser le levier fiscalité, principale ressource de la commune, pour compenser ces pertes de recettes, le conseil municipal après un débat d'orientation budgétaire avait décidé durant ces deux années de maintenir les taux inchangés depuis 2006. Pour le budget 2016 et dans l'optique de conserver une marge de manœuvre suffisante en cas d'imprévu et de maintenir un autofinancement permettant d'investir à minima dans les prochaines années, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'augmenter les taux d'imposition de 2,5 %, soit :

Taxes d'habitation	9,94 % au lieu de 9,70 %
Taxes sur le foncier bâti	19,60 % au lieu de 19,12 %
Taxes sur le foncier non bâti	55,05 % au lieu de 53,71 %

Le produit ainsi obtenu ne permettra pas de compenser les pertes, mais pour cette année de faire face aux principales

charges de fonctionnement en espérant ne pas avoir à subir d'aléas catastrophiques.

Le budget prévisionnel 2016 de fonctionnement s'équilibre à 819.209,39 € dont un virement prévu à la section d'investissement de 123.270,00 €.

Le budget d'investissement avec les restes à réaliser en dépenses pour les opérations déjà démarrées en 2015 non soldées et les nouveaux projets s'élève à 195.337,98 €, dont 121.417,52 € de dépenses équipement.

Les orientations du budget 2016 montrent une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement avec un suivi des dépenses courantes et des renégociations de contrat ; il faut savoir que les dépenses de fonctionnement de notre collectivité n'ont rien de somptuaire : des opérations de contrôle et de gestions des stocks optimisées ont déjà été réalisées par le passé pour assainir nos dépenses. En investissement, après l'impact de la réhabilitation de la salle polyvalente et de la cantine, il est important de faire une pause et reconstituer notre autofinancement sachant que l'état du patrimoine communal est plutôt satisfaisant.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. réuni le 31 mars 2016 a voté le compte administratif 2015 qui présente un excédent cumulé de 3.188,23 € et le budget primitif 2016 qui s'élève à 9.438,23 €. Les recettes du C.C.A.S. se composent principalement d'une subvention versée par le budget primitif de la commune, de dons, et les participations au coût de repas, soit pour le repas des aînés, soit pour les repas pris à la cantine pour les personnes âgées qui le souhaitent.



Barbara
JOACHIM

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

C'est le printemps, chantent, chantent les rossignols,
Dans les champs, sortent, sortent les animaux,
Sur la place, dressent, dressent les banderoles,
Dans les cœurs, battent, battent les tempos.

Vous l'aurez compris, la nature s'épanouit et les festivités continuent de nous enchanter.

En plus des derniers résultats sportifs et culturels de fin d'année scolaire et les pots en tout genre, nous allons nous retrouver à de nombreux rendez-vous.

Dès le 21 & 22 mai, commençons par un **partenariat commission vie associative et culturelle, l'association Croqu'arts et notre artiste Michel Barral Baron**. Le week-end Passion & Art et l'expo concours **Méli Mélo** de peinture, premier rendez-vous de ce type à Saint-Aupre mêlant artistes locaux, artisans, musiciens. Scoop : le tilleul m'a dit... on ouvre le bistrot !!

Début juin, continuons avec la journée « **nature au REPÈRE** » : connaissez-vous la grotte et ses appartements ? Les citrons ficelés vont nous équiper pour les visiter.



Pierre
GALLAND

Et fin juin... place aux performances : un concours de pétanque la veille de la Rando du Hibou. **Le foyer Sully et le Sou des écoles**, main dans la main pour un week-end où les muscles profilés vont servir votre été !

Jeudi 30 juin, **le tilleul m'a dit... quelle famille !!** Une représentation en tout début de soirée pour **VOUS** dévoiler, peut être !!

Un programme qui n'en finit pas car **la saison culturelle de Saint Etienne de Crossey** laisse sa billetterie ouverte pour vous proposer des spectacles de qualité et pour tous les goûts.

Sans oublier **le comité des fêtes** en préparation de **la foire aux chèvres 2016** et de **l'apéro musique dans la stabule de Maud et Cédric**.

Alors, vous êtes de la partie ? Formidable, inspirez... partez !

COMMISSION ENFANCE VIE SCOLAIRE



Thérèse RIONDET

Vendredi 4 mars : les cent jours d'école en classe de Grande Section/CP ont été fêtés avec Stéphanie Aimard qui explique le projet :

« L'idée de ce projet " **fête des 100 jours**" est venue à la rentrée. Comme les élèves ont vécu une deuxième rentrée une semaine après la rentrée officielle, il fallait dès le premier jour trouver un projet commun pour fédérer ce nouveau groupe provenant de deux classes. Le rituel de "chaque jour compte" a donc été proposé : on construit une collection d'objets (des pailles dans la classe) en ajoutant chaque jour un nouvel élément, ce qui permet petit à petit la construction des nombres (dizaines, unités...) avec également une "tirelire" factice où l'on ajoute 1 euro tous les matins. Tous ces rituels donnent alors lieu à des activités : décomposition des nombres, échanges de billets...

On a essayé de deviner quand serait le 100ème jour... (dans un mois, une saison, un an ?) qui serait l'occasion de fêter ce nombre... En parallèle, il a été demandé à chaque élève de constituer sa propre collection d'objets de son choix à la maison pour nous l'apporter le 100ème jour sous la forme qu'il voulait. Un grand merci aux familles qui ont vraiment joué le jeu avec de superbes réalisations de plumes, perles, coquillettes, drapeaux coloriés, arbre et herbier de cent feuilles, pièces de 1 centime, poissons, feuilles de calendriers, élastiques, noix, coquillages... Vendredi 4 mars, le jour J, les enfants nous ont présenté leur collection. Toute la journée a été dédiée au nombre 100 sous forme de défis à relever : recompter certaines collections en regroupements par 10, les mettre en forme (œuvre artistique), écrire collectivement 100 mots "cent", chercher 100 mots où l'on entend "cent", pour les CP : lire un texte de 100 mots le plus vite possible ou le plus de mots en 100 secondes... Compter 100 secondes... **Les enfants ont travaillé en s'amusant et ce fut une journée très riche en apprentissages !** »

Une façon ludique d'apprendre à compter!



Le 29 mars tous les enfants de l'école étaient invités à un mini concert du Voiron Jazz Festival décentralisé pour l'occasion dans la salle polyvalente de Saint-Aupre

Pour le Voiron Jazz Festival, l'organisation de concerts jazz en milieu scolaire est une mission essentielle, une occasion unique pour rencontrer et échanger avec des musiciens professionnels.

LÉON : c'est le nom du groupe qui s'est produit à Saint-Aupre, c'est le cri d'amour du paon. C'est un éventail de couleurs, aux accents pop mais aussi une rencontre humaine et musicale. Une formation atypique, une flûte qui brille, un clavier rouge verni, un vibraphone argenté, un tom basse irisé, et des percussions corporelles éclatantes. C'est une musique minimaliste, un jazz de chambre éclectique et original.

Avec : **Anne Quillier** (piano), **Mathilde Bouillot** (flûte) et **Mé-lissa Acchiardi** (percussions)

Les enfants étaient ravis !



Que se passe-t-il sur les temps d'activité périscolaires : les

TAP ??? Nos enfants du Tilleul s'amusent beaucoup grâce à des animateurs ingénieux qui leur font découvrir ce qu'ils peuvent faire de leurs dix doigts : des bijoux en laine, des fleurs magnifiques, des tableaux plus originaux les uns que les autres. Ces photos ne sont qu'un petit aperçu de ce qu'ils ont pu réaliser dernièrement.



Et puis nous avons nos petits reporters photographes qui montent leur journal, sans oublier les sportifs qui embarquent chaque soir pour le gymnase, les comédiens qui chaque semaine se retrouvent dans leur petite troupe, les fans de la danse, du chant...

Lors du week-end artistique des 21 et 22 mai, vous pourrez admirer ces nombreuses réalisations artistiques qui trouveront leur place au côté de bien d'autres... Sans oublier le spectacle Périsco le vendredi 17 juin à 18H00 à Saint Etienne de Crossey.

Le REPÈRE avril à juin

Scrabble Duplicate

Venez découvrir cette façon super sympa de jouer au scrabble
20 mai à 20 h



Permanences:
15 h 30 à 18 h 00 les lundis et vendredis

Le REPÈRE sera ouvert pendant les deux journées de « Passion et Arts Saint-Aupre » les 21 et 22 mai

Journée découverte spéléo

Découverte de la Grotte de Saint-Aupre
5 juin – 10 h à 16 h

Anglais conversationnel,
Les lundis 18 h à 19 h 30 (anglais parlé)
et

vendredis 18 h à 19 h 30 (débutants)

Sorry: less dates in April and May, (8,11 and 18/4 and 16,20 and 23/5) back to usual in June



Prochaines expositions:

Avril : Croqu'Arts
Mai Aquarelles de Didier Bayle en résidence
Juin : Photos



Les dimanches matins café,
croissants, journal....

17 avril, 22 mai et 19 juin (8 h 30 à 11 h)



Le REPÈRE



L'aventure continue avec tous ceux qui veulent essayer de construire ce lieu.

Vous pouvez apporter votre participation, votre soutien.

Pour recevoir les informations directement, contactez pierre.galland@free.fr

CHARTRE DE BON USAGE

L : LOISIR : Avant tout, prendre du bon temps, faire des choses avec plaisir en vivant des instants de liberté.

E : EXPOSITION : Présenter des photographies, des objets, des événements, des temps forts.

R : RESPONSABLE : Un cadre agréable vivant et varié où chaque participant doit se sentir acteur.

E : ECHANGE : lieu mis à disposition pour faciliter la communication et le brassage des réflexions.

P : PARTAGE : lutter contre l'isolement, apporter des savoirs, des compétences, apprendre.

E : EXPRESSION : Local dédié à émettre des idées sur ce que l'on souhaite trouver et apporter.

R : RESPECT : mettre en place le vivre ensemble et s'ouvrir à la tolérance.

E : ENVIE : de rencontrer, de jouer, de discuter, de boire un coup...



A l'initiative de la commission municipale vie associative et culturelle, le week-end Passion et Art consiste à ouvrir pendant deux jours différents lieux du village pour des artistes amateurs ou professionnels afin qu'ils partagent leur passion et leur mode d'expression.

Salle polyvalente : exposition Méli-Mélo de Pinceaux, par l'association Croqu'Arts (peintres amateurs de la Haute Morge)





Le REPÈRE : transformé en atelier de résidence pendant les 4 jours qui précèdent le week-end, Didier Bayle exposera son travail sur Saint-Aupre

Les ateliers de Michel Barral Baron et de Christine Fourmy seront ouverts et permettront de rencontrer les peintres

La place du village sera investie par tous les saintaupriens qui veulent présenter ce qu'ils font chez eux (peinture, patchwork, maquettes, céramique, mosaïque, couture, reliure, ferronnerie etc...). Une façon de découvrir des talents souvent insoupçonnés.

Le Hall de la Mairie : permettra d'admirer les œuvres réalisées par les enfants de l'école dans le cadre des TAP (travaux périscolaires).

La grange Aspe, (Monument classé) accueillera Les « Oiseaux Rares » : Ils font partie d'un regroupement d'artistes plasticiens professionnels et vont investir la magnifique grange séchoir de Madame Aspe au cœur du village.

<p>Jean Luc TASCHINI Jouer... jouer avec la terre, avec le feu et le métal en fusion avec l'aléatoire pour règle du jeu. S'amuser d'une symbolique relative, comme une porte ouverte à l'autre, pour jouer ensemble ... Porcelaine, Sculpture</p>	
<p>Michelle REVOL Portraits d'ici et d'ailleurs, mobiles.</p>	
<p>Amédée Di PAOLO Cellules et galets, Amédée est aussi guitariste, il commettra quelques moments musicaux avec d'autres musiciens surprise.</p>	
<p>Didier BAYLE Croquis d'animaux au pastel ou au sépia, paysages à l'aquarelle du voironnais : décrire et esquisser sur la place, à l'ombre du tilleul, dans un champ ou au bord d'un chemin, impressions fugaces sur papiers divers, qui allient à la lumière du moment l'effet de surprises techniques et l'émotion passagère.</p>	

Cerise sur le gâteau, l'association « Le tilleul m'a dit » proposera une buvette et de quoi se restaurer de façon originale, dans le cadre de son art.

Le REPÈRE vous invite le dimanche matin à venir chercher pain frais, croissants et pains au chocolat tout frais, le Dauphiné Libéré et du café chaud.

Bref un programme riche pour un évènement à ne pas manquer !

LA VIE ASSOCIATIVE

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 MAI

2016

méli-mélo de pinceaux

**7^{ème} rencontre des peintres
de Saint Aupre et de la Haute Morge**

**dans la Salle Polyvalente de
SAINT-AUPRE**

samedi de 10 h à 21 h
vernissage à 18 h
dimanche de 10 h à 18 h

partir où personne ne part ...

**Exposition
vente**

croqu'arts

et **Le CONSEIL MUNICIPAL
de SAINT-AUPRE**



L'association Foyer Sully
organise son

Concours de Pétanque

SAMEDI 25 JUN 2016

**Place de l'église de St Aupre
13h Début des inscriptions**

10€



**DOUBLETTE GROS LOTS BUVETTE BARBECUE
(FIN DE JOURNÉE)**

Pré-inscription possible en envoyant votre demande
à foyersully@gmail.com
en mentionnant le nom de l'équipe (doublette)



Rendez-vous à **13h place de l'église** pour partager un moment de convivialité en famille ou entre amis !

**A VOS BOULES ?
PRÊTS ? TIREZ !**

Pour bien commencer l'été,
le FOYER SULLY a rangé ses
skis et sorti ses boules pour
vous convier à son
traditionnel :

**« Concours Pétanque »
le samedi 25 juin 2016 !**



**La Rando du Hibou fête cette année sa
19^{ème} édition.** Organisée par le Sou des

écoles de Saint-Aupre, avec la participa-
tion de parents bénévoles, la Rando vous

propose des parcours accessibles aux familles, comme aux
sportifs.

L'édition 2015 a réuni plus de 1250 participants. Comme
l'année dernière, le repas et la buvette seront assurés par *Les
Zébulons (crèche associative du bassin de vie à Saint Etienne
de Crossey)*.

Les postes de ravitaillement (de 1 à 3 par parcours) seront
garnis de produits locaux.

**La Rando du Hibou, c'est 5 parcours VTT, 3 parcours pédes-
tres et 1 Trail (non chronométré) à des tarifs accessibles
(de 3 à 8 euros, gratuit pour les moins de 12 ans). Premiers
départs à 7h30, fermeture des parcours à 14h.**

Tous les détails seront disponibles sur le site Internet de la
Rando et la page Facebook du Sou des écoles :

<https://sites.google.com/site/randoduhibou/>

<https://fr-fr.facebook.com/souecolessaintaupre>

Nous vous rappelons que la Rando du Hibou, ainsi que les
autres évènements organisés par le Sou des écoles, ont pour
but de financer les activités culturelles et sportives des élèves
de l'école du Tilleul.

**Nous avons besoin de vous pour réussir cette belle manifes-
tation! Plus de 50 bénévoles pour divers postes sont néces-
saires : débroussaillage, inscriptions, ravitaillements, signa-
leurs ... Pour assurer le bon fonctionnement de cette manifes-
tation, nous demandons aux parents de nous rejoindre lors de
la prochaine réunion publique le 24 mai à 20H30 ou faites
vous connaître en amont à saintaupre@free.fr.**

D'avance, nous vous remercions pour votre participation, ainsi
que nos partenaires (de Saint-Aupre et d'ailleurs), la mairie,
les agriculteurs et les particuliers qui nous permettent de
diversifier nos parcours et de toujours découvrir de nouveaux
paysages.

Nous vous attendons nombreux pour cette 19^{ème} édition et
restons à votre disposition pour tout renseignement
complémentaire.



**L E TILLEUL M'A DIT..... MAIS IL N'A PAS TOUT
DIT!**

**JEUDI 30/06/2016 à 20 H 00
SALLE POLYVALENTE**

Il reprend la parole avec: **"QUELLE FAMILLE !"**: nouvelle
création pour la troupe intergénérationnelle, par Elodie

David de la compagnie Artémuse.

VENEZ NOMBREUX RIRE DE BON COEUR aux 12 sketches où
se confrontent les problématiques, les obsessions, les désirs...
des différentes générations !!!

Grand maman, Pépino, le macho... et les autres vous
attendent !



COMITE DES FETES

LES KUMKAT À LA STABULE

Vous vous souvenez l'an dernier ?

Le concert à la Stabule ?

C'était la fête et on a passé un vrai bon moment.

Donc, cette année, on recommence et c'est le

Dimanche 3 juillet, à partir de 18H00

Maud et Cédric nous accueillent « à la stabule » avec des grillades et de quoi se désaltérer.

On aura pour que la fête soit complète, le groupe **KUMKAT**, avec leurs chansons pleines de rythmes et de bonne humeur. Ça promet !!!



Ils sont 4 : un chanteur et sa guitare, une bassiste, deux percussionnistes chanteurs.

Réservez cette date pour bien commencer le mois de juillet et venez nombreux.

Pour ceux qui peuvent, on aura besoin d'un coup de main pour l'installation à partir de 14h30 et aussi pour le rangement le lendemain.

Foire Aux Chèvres Saint-Aupre

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016

Le comité des fêtes de Saint Aupre est heureux de vous annoncer que la 411^{ème} foire aux chèvres se déroulera les **samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016**.

Inscriptions par courrier en téléchargeant [le formulaire](#) disponible en mairie ou sur le site www.foireauxchevres.fr.

Tarif pour les emplacements :

o Vide grenier (particuliers) **4,00 Euros / ml**

o Exposants, Commerçants (professionnels) **5,00 Euros / ml**

o Artisans d'art **5,00 Euros / ml**

Ce droit de place est forfaitaire et vous permet d'exposer un ou deux jours.

Pour ceux dont l'installation nécessite un branchement électrique : Forfait de 30,00 Euros en plus du tarif au ml. Pour les exposants avec banque réfrigérée ou petit équipement électrique : 10 Euros.



Les inscriptions pour l'été démarreront le **mardi 10 mai à 15h** au secrétariat d'AEJ.

Programme des séjours :

11 au 13 juillet : séjour en Chartreuse pour les 6-7 ans

19 au 22 juillet : séjour à Meyrieu les Etangs pour les 8-10 ans

19 au 22 juillet : séjour à Aix Les Bains pour les 11-13 ans

Programme de l'accueil de loisirs :

Nous serons ouverts du **mercredi 06 juillet au mercredi 31 août** pour les enfants et **dès le 27 juin** pour les collégiens.

Les enfants seront plongés dans une ambiance imaginaire mêlant chevaliers, elfes et barbares !

Des animations et des sorties, pour tous les goûts, les attendent : activités créatives et d'expression ; du sport en tout genre ; des sorties au lac et dans d'autres lieux ludiques...

Le programme complet et détaillé sera diffusé à la fin du mois de mai.

Le dispositif « Coup de Pouce » est de retour !

Comme chaque année depuis 2008, l'AEJ propose un Coup de Pouce aux jeunes entre **16 et 21 ans** qui ont un premier projet de **départ en autonomie**, en France ou à l'étranger. Ce dispositif est une **aide organisationnelle et financière**.

Vous avez une envie de voyage, seul ou en groupe, et vous avez des difficultés à le concrétiser, contactez-nous à : expeditionkula@aej-crossey.fr ou 04.76.93.42.31. Tatiana vous aidera à faire le point sur le budget nécessaire à votre départ, sur les ressources dont vous disposez et celles à acquérir (matérielles, financières, administratives).

Pour plus d'informations : aej-crossey.fr



Initié par le conservatoire de Voiron à la suite de plusieurs expériences du même type, la Chorale La Stéphanelle participe au projet **NOM DE ZEUS**, qui réunira les chœurs amateurs et musiciens du voironnais, les **samedi 4 juin** (20 h) et **dimanche 5 juin** (17 h) au Grand Angle de Voiron. Au total 400 choristes et 180 musiciens vont partager cet événement musical populaire de qualité, sur le thème de la mythologie grecque.

L'œuvre est une création du jeune compositeur Lyonnais Guilhem LACROUX d'après les textes de l'écrivaine Anne JONAS, invitée de Livres à Vous en résidence d'écriture auprès du collège de Voiron.

Les concerts sont en programmation au Grand Angle et sont d'ores et déjà en vente au tarif de 10 €.

C'est encore une très belle aventure pour La Stéphanelle !

Par ailleurs, La Stéphanelle sera en concert, sous la direction d'Annabelle ALESSANDRONI-BARUTEAU avec la chorale Crescendo dirigée par Natalia CARASCO-VARGAS, le **samedi 18 juin à l'église de Saint Etienne de Crossey à 20 h 30**.

LE PORTRAIT DE L'ÉDITION

Les Agents Scolaires

Nous finissons, dans cette édition, la présentation des services communaux avec aujourd'hui les Agents Scolaires. Elles sont au nombre de 5 et œuvrent quotidiennement pour le bien-être et la sécurité de nos enfants.

Pour mieux connaître leur travail... Rien de mieux que d'interviewer chacune d'entre elles. Tour d'horizon de leurs journées de travail...



Michelle Argoud : Au mois de septembre cela fera 30 ans que Michelle travaille avec la commune et dans le milieu scolaire. Milieu qu'elle aime tout particulièrement pour le contact avec les enfants à qui elle apprend à partager (cantine), à respecter les règles de vie en collectivité... Et aujourd'hui elle s'occupe des enfants des écoliers d'il y a 30 ans !

La journée de travail de Michelle :

8 H 30 - 9 H 00 : Michelle installe les 2 salles de restauration et vérifie la livraison de Guillaud Traiteur.

9 H 00 - 10 H 00 : Michelle se rend en classe de Grande Section / CP pour aider la maîtresse. Elle prend ainsi un groupe en charge avec lequel elle fait des jeux ludiques, des exercices programmés par l'enseignante.

11 H 00 - 12 H 00 : Michelle retourne en cantine et prépare le repas : mise en route du four, du lave-vaisselle, préparation des entrées, du repas des enseignants, découpe du pain, remplissage des pots d'eau, mise en chauffe des plats chauds, préparation des desserts, livraison des repas commandés par les adultes.

12 H 00 - 13 H 10 : Michelle reçoit les 45 enfants (du CP au CM2) inscrits pour le temps du repas. Michelle gère les distributions, veille à ce que chaque enfant goûte ce qui est proposé, à ce que tout le monde partage équitablement (surtout le jour des frites!), que chaque enfant sorte de la cantine en ayant fait un repas complet.

13 H 10 - 15 H 40 : Les enfants sont sortis, c'est l'heure du ménage! Michelle s'occupe de la vaisselle et de laver la cantine des grands.

15 H 45 - 17 H 00 : Michelle prend en charge un groupe d'enfants de maternelle pendant les Temps d'Activités Périscolaires. Dès que le temps le permet les jeux se font à l'extérieur dans la cour de maternelle. Sinon Michelle les emmène soit en salle de motricité soit dans une classe faire des activités (gym, dessin, histoires...)

17 H 00 - 18 H 00 : Michelle garde les enfants inscrits en garderie.



Françoise Royer : cela fait 26 ans que Françoise travaille à Saint-Aupre. Comme Michelle, elle voit maintenant arriver les enfants des écoliers d'hier. Ce que Françoise aime dans son métier c'est la relation avec les enfants, les voir grandir, s'épanouir... devenir des adolescents puis des adultes !

La journée de travail de Françoise :

6 H 30 - 7 H 30 : Françoise fait le ménage du bas de l'école élémentaire.

7 H 30 - 9 H 00 : Françoise garde les enfants inscrits en garderie (du CP au CM2). Pendant ce temps libre pour les enfants, Françoise, tout en gardant un œil sur les enfants, prépare les listes de cantine, des Temps d'Activité Périscolaire, du transport Scolaire.

11 H 00 - 12 H 00 : Françoise se rend dans la classe de Grande Section / CP, et prend le relais de Michelle. En général, elle s'occupe d'un groupe de Grande Section. Elle leur fait travailler les mathématiques sous forme ludique (jeux) préparés par l'enseignante. C'est un moment privilégié avec les enfants qui est très valorisant.

12 H 00 - 13 H 10 : Françoise rejoint Michelle pour le service de cantine des « grands » (CP/CM2).

13 H 10 - 14 H 30 : Françoise effectue le ménage de la cantine avec Michelle. Elle s'occupe plus particulièrement du nettoyage de la cantine des « petits » (maternelles).

15 H 45 - 17 H 00 : Françoise prend en charge les enfants de primaire inscrits en Temps d'Activité Périscolaire en « Temps Libre ». Pendant ce moment les enfants décident de ce qu'ils font. Françoise est là pour les surveiller, veiller à leur sécurité et parfois jouer avec eux !

Pendant les vacances scolaires, Michelle et Françoise effectuent des heures de ménage dans l'école. En effet, à chaque vacances, il faut désinfecter les locaux !





Françoise Bournat Queyrat, dite Françou : cela fait 13 ans que Françou travaille pour la mairie. La gaieté, la joie de vivre des enfants est un facteur de motivation pour Françoise.

La journée de travail de Françoise :

6 H 30 - 8 H 10 : Françoise nettoie les classes.

8 H 10 - 9 H 00 : Françoise « prend le bus » et s'occupe du transport scolaire. C'est un moment important dans la journée. En effet, Françoise est le relais entre parents et enseignants pour les plus petits et doit veiller à la sécurité de tous les enfants : ont-ils bien attaché leur ceinture ? Arrivés à l'école Françoise accompagne les plus petits jusqu'à leur classe, les aide à se déchausser, poser le manteau....

12 H 00 - 13 H 20 : Françoise rejoint la cantine pour s'occuper des plus petits (maternelles). Elle sert les enfants, découpe les aliments pour certains, les incite à goûter à tout...

16 H 55 - 17 H 45 : Françoise « reprend le bus » pour le chemin de retour des écoliers à la maison . Pour les moins de 6 ans, Françoise veille à ce que l'enfant soit accueilli par un adulte à l'arrêt de car, sinon l'enfant revient avec elle à l'école et va en garderie !

Le **mercredi** est un jour particulier. Françoise n'accompagne pas dans le transport scolaire car elle prend en charge le ménage de la mairie, du dortoir des maternelles et de la salle de motricité. Pendant les vacances scolaires, Françoise effectue quelques heures de ménage.



Camille Giachetto : cela fait 10 ans que Camille a rejoint le groupe scolaire du Tilleul. Elle est l'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) des classes maternelles. Elle travaille donc en étroite collaboration avec l'enseignant auquel elle est rattachée. Camille aime beaucoup son métier en relation avec les enfants : elle leur apprend à devenir autonome... c'est un vrai

plaisir que de les voir grandir.

Et puis, ce qu'il y a de formidable avec les enfants, c'est que quelle que soit votre humeur du jour, il y en aura toujours un pour vous faire rire !

La journée de travail de Camille :

8 H 30 - 9 H 00 : Camille installe la classe pour les activités prévues pour la matinée, accueille les enfants.

9 H 00 - 10 H 30 : C'est le temps de classe. Camille apporte son aide dans les activités scolaires, les ateliers programmés par l'enseignant.

10 H 30 - 11 H 00 : C'est l'heure de la récré !... Mais pas pour Camille qui range la classe et prépare les ateliers suivants.

11 H 00 - 12 H 00 : en fonction du programme de l'enseignant Camille accompagne les enfants en salle de motricité pour des activités physiques ou le temps de classe reprend et les ateliers continuent.

12 H 00 - 12 H 10 : Camille emmène les enfants à la cantine.

12 H 40 - 13 H 10 : Camille rejoint Françou à la cantine et aide les enfants à terminer leur repas.

13 H 10 - 13 H 20 : Camille surveille le temps libre d'après repas des enfants de maternelle.

13 H 20 - 14 H 30 : Camille encadre le temps de sieste.

14 H 30 - 15 H 40 : Tous les enfants sont à nouveau en temps de classe donc d'apprentissage. Camille apporte son aide à l'enseignant et aux enfants.

15 H 45 - 16 H 00 : c'est l'heure de la récré et du goûter! Camille aide les enfants à sortir les goûters du sac, ouvrir les paquets de biscuits, compotes...

16 H 00 - 17 H 00 : Camille prend en charge, avec Michelle, les enfants de maternelles inscrits en Temps d'Activités Périscolaires. Elle leur fait faire des activités (artistiques, histoires, motricité...)

17 H 00 - 17 H 30 : Camille range la classe.

Pendant les vacances scolaires, Camille effectue quelques heures de ménage.



Sandra Fagot : En septembre, cela fera 2 ans que Sandra a rejoint l'équipe. Travailler pour le bien être des enfants, leur sécurité, les accompagner dans leurs apprentissages est une véritable source de motivation pour Sandra.

Sandra travaille le **Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 6 H 30 à 8 H 00**. Pendant ce temps elle s'occupe du ménage des classes maternelles, lave les toilettes et lavabos des sanitaires puis aide au ménage des classes élémentaires.

Le **mercredi**, Sandra travaille de **8 H 10 à 18 H 10**. Elle s'occupe ce jour de la semaine du transport scolaire du matin, prend en charge un groupe dans la classe de Grande Section / CP pendant 1 H 00. Le reste de la journée est consacré au ménage. En effet, ce jour là, les tables sont nettoyées, les poubelles sont vidées / nettoyées ainsi que le four et le frigo de la cantine. Elle s'occupe également du ménage des salles associatives et des WC, de laver le coin cuisine de la Salle Polyvalente. Pendant les vacances, Sandra effectue des heures de ménage : mairie, vitres de la salle polyvalente, matériels et jouets de maternelle....



Visite de GUILLAUD Traiteur, le fournisseur de la cantine de Saint-Aupre pour les petits écoliers et également le fournisseur des adultes qui commandent leurs repas.

Mercredi 30 mars, des élus, des agents scolaires travaillant à la cantine et nos agents administratifs ont visité le site de notre traiteur.



Avant d'entreprendre la visite, Frédéric GUILLAUD, le gérant de l'entreprise nous rappelle quelques informations. L'entreprise est installée dans la Zone du Rival à la Côte Saint-André depuis 2012, une situation géographique proche à la fois de ses clients et de ses fournisseurs.

Guillaud Traiteur c'est :

- * Un bâtiment de 3000 m²
- * 12 000 repas sont produits par jour : 800 pour les enfants en crèche, 1000 pour les adultes et 10 200 pour les scolaires
- * 73 salariés
- * Un approvisionnement direct très local :
les fruits : la Drôme et l'Isère
le bœuf, le porc : Rhône Alpes

Une fois parés de blouses, charlottes, masques, chaussures, la visite de l'entreprise peut démarrer. Nous suivons le trajet pris par les produits tous les jours : nous commençons par le quai de déchargement. L'entreprise est livrée tous les jours. A proximité se trouvent tous les réfrigérateurs pour stocker par catégorie les produits.



Tout d'abord, passage obligé pour le personnel avant de prendre son poste ou de retour des vestiaires/sanitaires (lavage des chaussures de sécurité et des mains).

Les cuisiniers font la liste de leurs besoins et le personnel préparateur déconditionne les marchandises, puis met les produits dans des bacs. Les cuisiniers récupèrent leurs marchandises.



La préparation des repas pour les bébés ainsi que les repas régime sont préparés à part.

Juste à côté, les fours que l'on peut utiliser pour cuire à la vapeur ou pour gratiner.

Nous avons assisté à la préparation du sauté de veau : tout d'abord la préparation de la sauce tomate avec les mottes de beurre...



... et la viande qui mijote avec les olives et les champignons.



Ensuite la mise en barquette réalisée manuellement sur une balance puis ci-dessous le rajout de sauce tomate une fois les barquettes préparées.



Après la cuisson les aliments doivent redescendre en température (2 heures). Les barquettes sont ensuite filmées et étiquetées puis mises sur chariots et en caisses client par client.



Nous avons également visité le laboratoire de pâtisserie maison.

Notre visite s'achève et nous remercions M. Frédéric Guillaud, Mme Roseline Perrin, assistante commerciale, et tous les salariés pour leur excellent accueil. Cette visite nous a confortés dans l'idée positive que nous avons de la prestation de notre traiteur.

Depuis le mois de septembre 2015, le nombre de composantes des repas des enfants est passé de 5 à 4. Ceci a eu comme effet la limitation du gaspillage alimentaire. C'était le but que s'étaient fixés les élus et les agents scolaires en charge de la cantine. Les enfants apprécient la nourriture servie, c'est aussi ce qu'ils ont exprimé aux animatrices de l'entreprise Guillaud Traiteur venues les interviewer récemment. Courant juin une animation fruits bio leur sera proposée. Un dessert qui va à coup sûr marquer les esprits !!!

D'autre part, les personnes qui souhaitent commander leur repas (pour raison de santé ou autres...) peuvent s'adresser au secrétariat de mairie. Les repas sont livrés à la cantine et peuvent être retirés entre 11 h 30 et 11 h 45. Les élus et les membres du CCAS ont réfléchi à plusieurs reprises au portage des repas pour les personnes âgées. A ce jour leur nombre n'est pas suffisant pour prévoir l'organisation d'une tournée et pour amortir même partiellement les frais de livraison qui sont vite conséquents. Néanmoins, si vous souhaitez que ce service vous soit rendu, faites-vous connaître en mairie afin de grossir le nombre des repas adultes en vue d'une nouvelle étude de faisabilité.



A NIMATIONS DECHETS

> **Mardi 10 mai : Info sur les déchets verts**

Vous voulez en savoir plus sur les déchets verts et leur traitement, rendez-vous le matin sur le marché de Saint Geoire en Valdaine sur le stand des ambassadeurs du tri.

> **Mercredi 18 mai : Info sur le verre**

Vous voulez en savoir plus sur le verre et son traitement, rendez-vous le matin sur le marché de Voiron sur le stand des ambassadeurs du tri.

> **Vendredi 20 mai: Info sur les déchets verts**

Vous voulez en savoir plus sur les déchets verts et leur traitement, rendez-vous le matin sur le marché de Voreppe sur le stand des ambassadeurs du tri.

> **Lundi 23 mai : Lombricompostage**

Optez pour le lombricompostage et participez à un atelier de

17h à 19h au Site Ecologique de La Buisse.

A l'issue de votre participation, vous pourrez vous procurer votre lombricomposteur au tarif préférentiel de 25 euros.

Geste éco-citoyen, cette technique permet de transformer, grâce à des vers, les déchets de cuisine, telles que les épluchures, en compost et de produire un engrais liquide utilisable pour ses plantes d'intérieur et extérieur.

Attention, inscription obligatoire au : 04.76.55.02.66

> **Mercredi 1er juin : Atelier fabrication produits ménagers**

Venez apprendre à fabriquer vos propres produits ménagers à base de produits naturels lors d'un atelier animé par l'AGEDEN. Rendez-vous au Centre Social Béraudier à Voiron.

Sur inscription au 04 76 67 96 10 (à partir du 17 mai)

Pour en savoir plus :

Numéro vert : 0 800 508 892

www.paysvoironnais.com

Z OOM SUR LES METIERS QUI RECRUTENT

**Découvrez les métiers qui recrutent sur le territoire
avec des témoignages d'entreprises locales !**

La Maison de l'emploi organise, dans ses locaux, un zoom sur les métiers qui recrutent en Voironnais, le **jeudi 26 mai 2016 à 9 heures**. En s'appuyant sur les dernières données en matière d'emploi, des professionnels vont parler de leur métiers et de leurs conditions d'accès, dans des secteurs aussi variés que l'alimentation, les services à la personne, l'industrie...

Contact et renseignements : 04 76 93 17 18

Découvrez la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) lors d'une réunion d'information organisée par le Relais Territorial VAE Centre Isère.

Vous avez exercé des activités salariées, non salariées ou bénévoles pendant une durée totale cumulée d'au moins trois ans. Vous avez ainsi acquis des compétences, des connaissances, une expérience. Grâce au dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), vous pouvez prétendre à une reconnaissance de votre expérience et obtenir **un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle**.

Durant la réunion d'information, des conseillers VAE vous présenteront le dispositif, les étapes et démarches, les certifications accessibles par la VAE ainsi que les financements.

Prochaines réunions :

**Mardi 10 Mai 2016 à 18h00
dans les locaux du Pays Voironnais à VOIRON**

**Mardi 31 Mai 2016 à 18h00
dans les locaux de la Maison de l'Economie à ST MARCELLIN**

Réunions accessibles, **SUR INSCRIPTION**, à toute personne souhaitant obtenir des informations. A l'issue de ces réunions, vous pourrez prendre rendez-vous afin de bénéficier d'une prestation individuelle, adaptée à vos besoins et à votre projet professionnel.

Retrouver l'ensemble de ces informations sur www.emploi-paysvoironnais.org

Pour plus de renseignements : Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan 04 76 93 17 18

A VOS AGENDAS !



25 Avril - 4 Mai : passage au domicile des ambassadeurs du tri

8 Mai : Cérémonies de commémoration

8 H 45 : Saint-Aupre le Haut

9 H 30 : Saint-Aupre le Bas

9 Mai - 4 juin : passage au domicile de la Croix Rouge Française

20 Mai : Le REPÈRE - 20 H 00

Scrabble Duplicate

21/22 Mai : Salle Polyvalente

10 H 00 - 19 H 00

Méli Mélo de Pinceaux

21/22 Mai : Village - 10 H 00 - 19 H 00

Week-end Passion & Art

5 Juin : Le REPÈRE - 10 H 00 - 16 H 00

Journée spéléo

25 Juin : Foyer Sully - Village

Concours de pétanque

26 Juin : 19ème Rando du Hibou

30 Juin : Salle Polyvalente - 20 H 00

Le Tilleul m'a dit « Quelle famille ! »

3 Juillet : Concert à la Stabul'

18 H 00 - GAEC Du Brossmont

Les panneaux sont de retour...



Les panneaux interdisant l'accès aux véhicules à moteur sur l'axe col des Milles – étang des Chartreux ont été remplacés. Ils permettent ainsi de rendre visible l'arrêté d'interdiction qui réserve la fréquentation de ce sentier aux modes doux : marche, vélo, cheval...

Ces panneaux avaient fait l'objet d'actes de vandalisme. Pour rappel, la commune a pour obligation légale de poser ces panneaux. Les vandaliser est donc improductif, disons même source de dépenses inutiles (240€ les deux panneaux).

Merci pour votre compréhension et bon printemps à tous !!!

L'Ambroisie : un enjeu de santé publique

Plante annuelle originaire d'Amérique du nord, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement la région Rhône-Alpes. Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre. En Rhône-Alpes, 13 à 21% de la population est touchée. Que faire si j'en vois ? L'arracher en mettant gants et lunettes de protection.

Pour plus d'info : www.ars.rhonealpes.sante.fr/Ambroisie-attention-allergie.91569.0.html



Nous ne pouvons pas vous les fournir car les médecins, notamment, sont soumis à une garde régulée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de ce fait **ne peuvent faire de communication** sur leur garde. La démarche à suivre pour connaître le médecin de garde est donc **d'appeler le 15**, organisme de régulation, qui vous guidera vers le praticien disponible.

Pour connaître les **pharmacies de garde** de votre secteur, vous pouvez composer le **39 15** (0,34€/min).

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°115

Directeur de Publication : Pierre DURAND

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression : Mairie de Saint-Aupre

Bimestriel, Dépôt Légal : à parution

Comité de rédaction : Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet, Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine, Nadia Jarrige, Philippe Schneider, Hélène Croce

Horaires d'ouverture SECRETARIAT DE MAIRIE :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Jeudi : 13H30 - 17H45

Tel : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr